



Enquête de voisinage sur la circulation et le stationnement dans le quartier des Musiciens

Le contexte : Le quartier des musiciens connaît de nombreuses difficultés de circulation, stationnement et de cohabitation entre les piétons, 2 roues, voitures et bus du fait de l'urbanisation et des évolutions de circulation dans d'autres quartiers qui amènent un trafic important de passage afin d'éviter des embouteillages.

Les conséquences :

- L'avenue de Romsay subit un très fort trafic du fait des sens uniques des rue de Périgny et avenue du cimetière (côté centre-ville) avec beaucoup de désagréments pour les résidents de cette avenue, et une grande dangerosité pour les piétons et les 2 roues.
- Les rue entre l'avenue de Romsay et l'avenue du cimetière subissent un fort trafic « opportuniste » avec des vitesses excessives.
- De nombreuses voitures, « ventouse » pour certaines, sont garées en face de garages et gênent leur accès.

Les objectifs :

- Retrouver une cohabitation saine entre les piétons, les 2 roues, les voitures et les bus avenue de Romsay.
- Réduire le trafic et la vitesse dans les rues situées entre l'avenue de Romsay et l'avenue du cimetière.
- Permettre aux résidents d'utiliser sans gêne leurs garages et ainsi limiter les stationnements résidentiels sur la voie publique.

Question	Oui	Non
Seriez-vous d'accord pour que l'avenue de Romsay soit mise en sens unique, du centre-ville vers le canal, afin de réduire le trafic ?		
Si oui, seriez-vous d'accord pour la création d'une piste cyclable sur l'avenue de Romsay ?		
Seriez-vous d'accord pour que les trottoirs de l'avenue de Romsay soient réservés aux piétons et que le stationnement soit matérialisé sur la rue ?		
Seriez-vous d'accord pour que l'avenue du cimetière soit à sens unique de la rue de Lully à la rue de Dompierre ? (<i>sens unique inversé par rapport à l'avenue de Romsay afin d'éviter un trafic opportuniste dans les rues reliant les 2 avenues</i>).		
Seriez-vous d'accord pour que le stationnement dans votre rue soit matérialisé au sol afin de laisser libre l'accès aux garages ?		
Seriez-vous d'accord pour que le stationnement soit fait en quinconce dans votre rue afin de réduire la vitesse des véhicules ? (<i>comme dans la rue Rouget de Lisle</i>)		

Vos remarques :

Nom et adresse :

Email :

Date :

J'autorise le Comité de quartier Saint-Eloi à utiliser
l'adresse e-mail ci-dessus pour correspondre avec moi.

Signature :